



**Stage de formation INTER :** Formation à distance

**Dates et lieux :** Nous consulter à : [info@formacom.fr](mailto:info@formacom.fr)

## A qui s'adresse cette formation :

- Les membres du CSE

## Prérequis

- Aucun

**Durée:** heures (3.00 jours)

Les membres du Comité social et économique bénéficient, lorsqu'ils sont élus pour la 1ère fois, d'une formation économique et juridique. Cette formation est dispensée par des organismes agréés par le Ministère du Travail. Elle doit être renouvelée après 4 années d'exercice du mandat, consécutives ou non. La formation économique (C. Trav. Art.L.2315-63) est réservée aux élus titulaires dans les entreprises d'au moins 50 salariés. Les suppléants n'y ont donc pas le droit, sauf accord plus favorable. Le financement de la formation économique est pris en charge par le comité social et économique. La durée maximale du stage est de 5 jours (C. Trav. Art. L. 2315-63).

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux du CSE
- Identifier les changements du CSE par rapport aux anciennes instances
- Maîtriser les attributions, le fonctionnement et les moyens du CSE
- Comprendre et analyser les états financiers et la BDES
- Gérer les budgets du CSE
- Tenir la comptabilité du CSE

## CONTENU PEDAGOGIQUE

- Comprendre les enjeux du passage au CSE
  - Les enjeux du dialogue social
  - La fusion des instances représentatives du personnel
  - La composition du CSE
- Identifier les changements dans le fonctionnement du CSE
  - Le contenu du règlement intérieur du CSE
  - Le rôle des membres du bureau du CSE
  - Le rôle des titulaires et des suppléants
  - Les négociations sociales avec le CSE : l'agenda social, la Base de Données Économiques et Sociales, les domaines d'information et de consultation, les délais de consultation
  - Les commissions
- Les attributions du CSE
  - Les réclamations individuelles et collectives
  - Les informations et consultations
  - Les missions en matière d'hygiène, de santé et de sécurité
  - La négociation collective dérogatoire en l'absence de délégué syndical
- Fonctionnement et moyens du CSE
  - Les droits d'alertes
  - L'expertise
  - La mutualisation et le report d'heures de délégation
  - La protection et le parcours professionnel des représentants du personnel
  - Le délit d'entrave



- Comprendre et analyser les états financiers de l'entreprise
  - Présentation du bilan et du compte de résultat
  - Les postes de l'actif et du passif
  - La répartition des charges et des produits
  - Notions d'amortissements et de provisions
  - Comment analyser le bilan et le compte de résultat
  - Notions comptables de base : organisation comptable, notion de partie double
- Comprendre et analyser la BDES (base de données économiques et sociales)
  - Le contenu de la BDES
  - Exercices pratiques d'analyse des données issues des états financiers et de la BDES
- Savoir gérer les budgets du CSE
  - Calcul, versement et gestion du budget de fonctionnement
  - Calcul, versement et gestion du budget des œuvres sociales
  - Les règles d'exonération des cotisations sociales
- Tenir la comptabilité du CSE
  - Tenue de la comptabilité du CSE
  - Le patrimoine du CSE

## A l'issue de la formation

### **Evaluation : QCM + cas pratique**

### **Consolidation des acquis et suivi de la mise en pratique**

**Boite à outils** : mise à disposition d'un ensemble de fiches techniques et tutoriels

**Liste de références complémentaires** (vidéos, sites internet, ensemble des outils mis à disposition par FORMACOM)

Compléter son PAP-MP (Plan d'amélioration personnel et de mise en pratique)

Partager et échanger avec le groupe et le formateur sur un espace collaboratif dédié : les réussites, les difficultés, les questions, les bonnes idées...

## Equipe pédagogique

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

### Dispositif d'évaluation des apprentissages tout au long du parcours

#### *Le processus d'évaluation s'effectue sur 4 niveaux*

#### **Évaluation du degré de satisfaction des participants : (niveau 1)**

- Recueil des attentes adressé aux stagiaires en amont de chaque module (le cas échéant : les stagiaires devront co-réaliser ce questionnaire avec leur manager. )
- Une évaluation à chaud à l'issue de chaque session (tour de table et Questionnaire en ligne accessible depuis l'espace numérique)

#### **Mesure de la maîtrise des nouveaux savoirs et connaissances acquises en cours de formation (niveau 2)**

- Nous utilisons un ensemble d'outils ou de méthode d'évaluation des connaissances : QCM, mises en situation, reformulations, cas pratiques

#### **Évaluation de la mise en œuvre et de l'utilisation des acquis de la formation au retour du participant dans son quotidien (niveau 3)**



- Le PAP-MP est à compléter au fur et à mesure du parcours. Il servira avant, pendant et après la formation
- Mesure de l'impact du dispositif en termes d'évolutions des pratiques, d'améliorations observables (niveau 4)**
- 3 questionnaires sont mis à disposition à 75 jours après la fin du parcours : Questionnaire stagiaire, (N+1+) et commanditaire

### Délais d'accès :

#### **Nous nous engageons à vous répondre sous 48h pour toute demande d'information**

Les dates des sessions de formations sont définies chaque début d'année et sont données à titre informatif dans notre calendrier. Elles peuvent être modifiées, notamment dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant. FORMACOM se réserve le droit d'annuler ou de replanifier la formation concernée dans un délai raisonnable.

Il est également nécessaire de prendre en compte les délais de traitement de vos demandes si vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO.

Le stagiaire reçoit sa convocation par e-mail 15 jours avant le début de la formation, puis son lien personnel de connexion à l'espace d'apprentissage numérique « Mon Espace FORMACOM (7 jours avant).

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

**Nous accueillons tout type de public et sans distinction.** Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas, vous pouvez contacter notre référent handicap, Claude FEILDEL (06.64.04.12.24 c.feildel@formacom.fr) afin que nous puissions préparer votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation ou de de bilan de compétences peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques.

### Indicateur Qualité



### Mise à jour du programme

22/04/2021